

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Vielsalm, Monsieur Deblire en date du 05/07/2019 ;

L'autorisation	N° EC141
Est délivrée à	Asbl Les Anciens de l'Unité Scoute Saint Gengoux
Domicilié	Chemin du Thier de la Justice, 3 – 6690 Vielsalm
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	« Local Scout de Vielsalm » situé Hermanmont, 30A – 6690 Vielsalm
Capacité	30 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 03/07/2024

Le 08/07/2019

La Secrétaire générale de l'Asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume